

BULLETIN MUNICIPAL GUILLIGOMARC'H



Arbre de Noël
Vendredi 20 décembre 2019

Cérémonie des voeux
Vendredi 17 janvier 2020 à 19h



Éditorial

Chers Guilligomarchoises et Guilligomarchois

Nous sommes bientôt à la fin de notre mandat, c'est l'occasion pour nous de faire le point sur nos réalisations durant ces 6 années passées.

La nouvelle mairie, ouverte à tous depuis mai 2016, rend bien des services à la population. Elle est surtout indispensable aux salariés de la commune, qui disposent désormais d'un espace de travail adapté et digne de ce nom.

Dans les locaux de l'ancienne mairie, l'espace Ti An Holl Jean Louis Mentec a été rénové en service de garderie, une salle a été dédiée aux associations, et la salle de l'étage a été mise aux normes pour l'accessibilité.

La piste de glisse universelle inaugurée cette année, accueille de plus en plus de jeunes de Guilligomarc'h, et des communes environnantes. Cet espace a gagné en convivialité et en sérénité.

L'achat des « bâtiments RACINE » en partie par la Commune, et en partie grâce à un portage financier de Quimperlé Communauté, permettra un réaménagement des lieux, rendant plus esthétique cette entrée de bourg.

L'achat des terrains en bas du bourg (direction Arzanol jusqu'à l'école va nous permettre de programmer l'aménagement d'un lotissement de 15 logements environ, le choix de l'aménageur sera fait avant la fin de cette année.

Le marché à bon de commande pour la voirie vient d'être conclu, et ce, afin de restaurer les quelques routes qui ont encore besoin d'une couche de bitume. Je n'oublie pas l'achat d'une épaveuse, source d'économies, et surtout de réactivité de nos services sur les routes communales, évitant ainsi de potentiels accidents.

Nous travaillons également sur le dossier de la rénovation de la Chapelle de Saint-Éloi, les travaux débiteront en 2020.

Nous avons eu la désagréable surprise de constater la fermeture de notre boulangerie au lendemain de la fête du bourg, un projet nouveau est en cours, nous le suivons avec attention et interviendrons s'il n'avance pas rapidement.

Comme vous pouvez le constater beaucoup de projets ont vu le jour durant ce mandat. Il reste encore beaucoup à faire, cela fera partie des sujets dont nous débattons lors de la cérémonie des vœux, qui se déroulera le 17 janvier prochain salle Ti An Holl Jean Louis Mentec et à laquelle vous êtes cordialement invités.

Alain Follic,
Maire de Guilligomarc'h

Pennad-stur

Hor respetad a zo tost echu, poent eo teurel ur sell war ar pezh a zob et kaset da benn e-pad ar 6 bloaz tremenet-mañ, An ti-kêr, digor abaoe miz Mae 2016, a rent kalz a servij d'an dud, ha rei-holl d'ar re a labour e-barzh, ul lec'h dereat evit labourat, Gant al labourioù diabarzh en ti-kêr eo bet neveset techenn Ti An Holl, Jean-Louis Mentec, ranet etre an diwallerezh hag ur sal evit ar gevredigezhioù ha lakaat ar sal vrazh aes da vont e-barzh, Ar roudenn riklañ a zegemer muic'h mui a dud yaouank, tud deus Gwelegouarc'h met ivez deus a parrezioù tro war dro, e-lec'h n'eus ket eus ar seurt roudenn. Ha gant se hon eus gallet lakaat ar c'horn-se da vezañ dudius ha seder. Bezañ prenet lojeiz "Racine" ganta r gumun ha gant sikour kemperle kumuniezh a c'hallo reiñ tu deomp da adkempenn al lec'hien-se. Ha da lakaat an tu-se eus ar bourk kalz plijusoc'h.

Pæz eo bet prenet an douaroù e traoñ ar bourk betek ar skol e c'hallimp kregiñ gant al labourioù war un dachenn lodennaoueg, war-dro 15 lojeiz enni. Aozer an dachenn-se a vo kavet ac'han da fin ar bloaz-mañ.

Evit ar pezh a sell ouzh an hentchoù eo bet sinet .vit ar bloaz ar marc'had der urzhioù, an dra-se a sikouro ac'hanomp, da beuringaliñ un nebeut hentchoù hag a deus ezhomm ur gwiskad ter-douar c'hoazh. Arabad disoñjal eo bet prenet ur falc'herez, e-giz-se e c'hallomp espern arc'hant hag ivez emellout buan war al lec'h kuit da vezañ tapet gant gwallzarvoudoù.

Teuliad chapel Sant Alar a zo war ar stern ivez, e 2020 e krogo al labourioù. Kerse 'oa ganeomp o welout oa bet serret ti-kenwerzh ar bourk, deiz war lec'h ar gouel; bez'zo ur raktres war ober evit se, heuliañ a reomp anezhañ evit ma yafe buan a-walc'h war raok.

Merzout a rit neuze 'zo bet graet kalz a draoù e-pad ar respetad-mañ, chom a ra kalz d'ober c'hoazh hag e c'hallimp kinnig deoc'h ar raktresoù nevez e sal Ti An Holl Jean-Louis Mentec, hag evel just, an holl ac'hanoc'h a zo pedet.

Alain Follic,
Maer Gwelegouarc'h

15

Agenda

DÉCEMBRE 2019

Vendredi 20 : Arbre de Noël de l'École de la Fontaine

JANVIER 2020

Vendredi 10 : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

Vendredi 17 : Vœux du Maire

Date à définir : Vente de Galettes des Rois - École de la Fontaine

FÉVRIER

Dimanche 2 : Slalom Régional de Canoë-Kayak des Roches du Diable

Date à définir : Bourse puériculture et vente de fleurs (collection Printemps)

MARS

Date à définir : Carnaval de l'École de la Fontaine

Dimanches 15 et 22 mars : Élections Municipales

Date à définir : Repas des chasseurs

AVRIL

Date à définir : Chasse à l'œuf - École de la Fontaine

Dimanche 26 : Assemblée Générale ACCA

Samedi 27 : Tour de Bretagne Cycliste

MAI

Vendredi 1^{er} et Samedi 2 : Festival Rock à Guilli

Date à définir : Séance photos en famille

JUIN

Date à définir : Kermesse de l'École de la Fontaine



Sommaire

Édito 02
Agenda 02
Vie communale 03

Les travaux

L'achat d'un broyeur

L'ancienne mairie

Le carrefour Stang Ar Pont

L'air de glisse

Le lotissement de Guernevez

L'achat des terrains Racine

La chapelle St Éloi

Des nouvelles de l'école

11 novembre

Associations 08

Repas des anciens

U.N.C. : Anciens Combattants

A. P. E

Centre de santé

Fêtes de St Méven

Association La Métalleuse

« les Amis de la chapelle »

Les sportifs

Infos pratiques 13

Désherber vos sols

Gendarmerie nationale

La bibliothèque 15



Directeur de publication :
M^r Alain Follic
Comité de rédaction :
M^r Stéphane Perrot,
Les membres du Conseil Municipal,
Les membres des Associations
Réalisation et mise en page :
Studio Ayanoumi
Imprimeur :
Imprimerie Icones
Label Imprim vert
385 exemplaires.
Crédits photographiques :
M^r Jean-Pierre Guillou,
M^r David Le Gloanec,
Particuliers.



▲ Nouvelle mairie

◆ Les travaux

Durant ce mandat, différents travaux ont été réalisés sur la commune.

Le plus gros chantier a été la réalisation de la nouvelle mairie, **une mairie plus fonctionnelle de plain-pied permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite et plus agréable pour les agents qui y travaillent** tous les jours ainsi que pour les élus et la population.

• Trois nouveaux logements

Avec la réalisation cette nouvelle mairie, trois nouveaux logements ont pu être créés.

Deux appartements se situant au dessus de cette dernière et un autre logement dans la maison attenante à la nouvelle mairie.

◆ L'achat d'un broyeur

L'achat d'un broyeur d'accotement nous a permis d'économiser sur les travaux du SITC et d'être plus réactif sur le nettoyage de nos bords de route.





Salle Ti an Holl



Le bâtiment de l'ancienne mairie a été réaménagé. L'espace qui servait de bureau à la mairie a été transformé en garderie.

◆ L'ancienne mairie

Des panneaux acoustiques ont été installés dans la cantine pour un confort auditif pour les enfants et les agents de service.

La salle de l'ancien conseil a été rénovée et sert maintenant de lieu de réunion pour les associations.

La salle parquet au 1^{er} étage a subi un gros lifting (peinture, lumières, ascenseur, kitchenette, toilette PMR), elle sert aux associations pour leurs manifestations et leurs repas.

Après un ravalement de la façade, le bâtiment a été baptisé espace « Ti an Holl Jean-Louis Mentec » sur proposition de Monsieur Calvar et du conseil municipal.

◆ La sécurisation du carrefour de Stang Ar Pont

Une sécurisation du carrefour de Stang Ar Pont a été renforcée par des panneaux à flashes lumineux pour prévenir de la dangerosité de ce carrefour ainsi que la matérialisation par panneaux des différentes priorités à droite sur l'ensemble de la commune.





L'aire de glisse

◆ Les travaux

• L'aire de glisse

L'aire de glisse ou Pumptrack est enfin terminée. Il est utilisé avec plaisir par beaucoup de jeunes et moins jeunes de la commune et des environs.

• Le lotissement de Guernevez

Le lotissement de Guernevez va bientôt sortir de terre. Après l'achat des différents terrains, le choix du lotisseur reste à définir afin que les différents lots proposés soient mis à la vente en vue de l'installation de nouvelles familles sur la commune.



Lotissement de Guernevez

• L'achat des terrains Racine

L'achat des terrains Racine va permettre à la commune de posséder une surface foncière importante pour le développement futur de la commune.



Terrains Racine



La chapelle Saint-Éloi

• La chapelle Saint-Éloi

La chapelle Saint-Éloi va subir dans les prochains mois des travaux de rénovation.



Visite de Carole, musicienne professionnelle

◆ Des nouvelles de l'école

École de la Fontaine

Après le théâtre l'année dernière, les 51 élèves de l'école de La Fontaine vont préparer un spectacle autour des styles de musique pour la fin de l'année. Durant toute l'année, les élèves vont découvrir différents styles de musique, de différents époques et de différentes origines et seront amenés à créer leur propre musique.

Pour mener à bien ce projet, la classe de maternelle bénéficie de l'intervention de Carole, musicienne professionnelle.

Ce spectacle sera présenté lors de la kermesse.

En attendant la kermesse, les élèves auront l'occasion d'effectuer différentes sorties durant l'année, en lien

notamment avec les sciences. Les élèves de maternelle iront observer et découvrir la faune et la flore du bocage, les élèves de CP CE1 découvriront le tri et le recyclage des déchets. Enfin les élèves de CE2, CM1 et CM2 se rendront à Scaër pour découvrir un parc éolien.

D'autres sorties sont aussi au programme, afin de découvrir la commune de Guilligomarc'h : visite de la carrière, rencontre avec le maire, avec un artisan.

Les élèves de cycle 2 se rendront aussi à la piscine de Quimperlé du mois de décembre au mois de mars.

« Dis-moi ton livre »

L'école est inscrite, comme chaque année à l'opération « Dis-moi ton livre » organisée par les médiathèques de Quimperlé Communauté. Chaque classe reçoit, au mois de novembre, une sélection de 5 livres que les élèves doivent lire durant l'année. Au mois de mai, ils votent pour le livre qu'ils ont préféré. Cette opération est en lien avec le festival « Rêves d'océan » qui se tient tous les ans à Doëlan au mois de juin.

Enfin, comme le veut la tradition, les élèves des 3 classes présenteront un spectacle pour la fête de Noël qui aura lieu le vendredi 20 décembre.

Retour sur l'année 2018-2019

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont passé une semaine à Brasparts dans les Monts d'Arrée au mois de juin 2019. Durant cette semaine, ils ont été initiés à l'art de conter en prenant comme modèle les nombreuses légendes des Monts d'Arrée qui mettent en scène les korrigans.



« Dis-moi ton livre »



Brasparts



Cérémonie du 11 novembre

◆ Cérémonie du 11 novembre

C'est par un petit lundi gris, sous un ciel lourd et menaçant que la population, dont un certain nombre d'enfants, les anciens-combattants et les élus de notre commune, se sont rassemblés devant la mairie.

Précédé de notre porte-drapeau, Jean Hérou, le cortège s'est déplacé jusqu'au cimetière où se trouve notre monument aux morts.

Arrivé sur le site, un piquet d'honneur composé de jeunes fusiliers-marins et commandé par un officier-marinier, nous attendait.

L'école des fusiliers-marins ainsi que la gendarmerie de Quimperlé s'étaient fait représenter. Il y avait donc pas mal de monde en uniforme ce jour anniversaire. Après le rituel dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, notre Maire a lu le message du secrétaire d'État délégué aux anciens combattants. Cette année, ce 11 novembre 2019 correspond à l'inauguration d'une stèle, à Paris, en l'honneur des soldats français morts en opérations extérieures. Les 5 « morts pour la France » de l'année 2019 ont été cités (dont deux commandos marine passés par l'école de Lorient).

La petite averse passagère n'a pas empêché notre recueillement lorsque retentit le commandement « Aux Morts ». La mélodie fut superbement jouée par Alain Joubreil au moment de la minute de silence.

Les participants à la cérémonie ont ensuite enchaîné en chantant l'hymne national.

De retour dans la salle « Ti-An-Holl » un vin d'honneur fut servi et les très jeunes, jeunes et moins jeunes ont pu échanger avec la petite délégation des militaires présents.

Cette année encore, nous avons rempli notre devoir de mémoire et avons eu une pensée pour les 62 enfants de Guilligomarc'h qui ne sont jamais revenus de cet épouvantable conflit : « la Grande Guerre ».



Repas des anciens

◆ Repas des anciens

À l'invitation du C.C.A.S, une soixantaine de personnes se sont réunies pour le traditionnel « repas des anciens », en compagnie des représentants de la municipalité, des aides à domicile et des membres du C.C.A.S.

Le repas s'est ouvert sur le mot de bienvenue du Maire avec quelques données démographiques : la commune compte aujourd'hui 140 personnes de plus de 65 ans soit 79 femmes et 61 hommes.

Les aînés de la commune sont Louissette Hello de Crélo (94 ans) et André Tanguy de Kervinel (92 ans).

Notons aussi que Jeanne Corvaisier nous a quitté cette année quelques jours après avoir atteint ses 100 ans. Le Maire en a profité pour évoquer les dernières réalisations communales, à savoir, la piste de glisse universelle, l'aménagement de la salle du haut du bâtiment Jean-Louis Mentec et la refonte totale du site internet.

D'autre part, dans le cadre des mutuelles municipales, le C.C.A.S a retenu deux mutuelles.

Il s'agit de Groupama (02.98.96.23.49) et de Mutuale (06.25.60.01.02).

Ces mutuelles assureront des permanences dans la salle des associations (ancienne salle du conseil municipal).

Les dates de permanences sont affichées à la mairie, sur la porte d'entrée de la salle Jean-Louis Mentec et sur le site internet communal.

Le repas était assuré par le traiteur Paul Conan, originaire de Guilligomarc'h, accompagnée de deux serveuses Sandrine et Laureen.

Au menu : cassolette de St Jacques à l'ancienne, rôti de veau avec garniture variée, fromage, tarte aux pommes au caramel beurre salé, le tout accompagné de diverses boissons.

Le repas s'est déroulé dans une ambiance conviviale et festive accompagné de chants, musiques et tombola sous l'égide de l'animateur habituel l'adjoint aux affaires sociales Francis Stanguennec.

En fin de repas le Maire et son adjoint ont remis aux doyens de l'assemblée Mélanie Follic (92 ans) et François Bregardis (92 ans) une corbeille de produits variés.

Par la suite le C.C.A.S rendra visite aux personnes qui n'ont pu se déplacer pour raisons de santé ainsi que celles âgées de 85 ans et plus.

À l'année prochaine.



Cérémonie aux Monuments aux Morts

◆ U.N.C : Anciens Combattants

Le 11 novembre

Cette date nous est importante, et reste attachée à notre devoir de mémoire.

Cette année, pour nous les Anciens Combattants, la cérémonie aux Monuments aux Morts nous a consolé, votre présence était plus importante, et, nous avons surtout une participation plus grande des enfants et des jeunes. Ce sera à eux de perpétuer ce souvenir de la mort de nos soldats inscrits au Monuments aux Morts. Nous remercions Philippe Aubanton, adjoint au Maire de son action pour l'organisation de la cérémonie.

Il est vrai que cette commémoration date de plus d'un siècle. Cet armistice mettait fin aux combats cruels que se livraient les Français et les Allemands. Une première guerre mondiale qui fit plus de 18 millions de morts. À tous il était laissé le même héritage de douleurs et de larmes. Nous avons, à nouveau vécu le conflit de 39-45 qui nous a laissé le même héritage... et, ce fut encore la guerre d'Algérie. Il nous reste aujourd'hui à rechercher la force d'agir pour la paix, l'amitié et la liberté.

La guerre nous a marqué, nous les Anciens Combattants, nous n'avons pas le droit d'oublier le sacrifice de nos jeunes pour la Patrie. Nous restons marqués par ces conflits et leurs chapelets de douleurs, de sang, et de vies brisées. Nous souhaitons, que tous, jeunes et vieux, se rendent compte que la guerre : « Bousille tout ».

Voilà les réflexions que m'inspirent ce 11 novembre. Mais, le soir du 11 novembre, en rentrant chez nous, une certaine fierté nous animait, car, nous sommes fidèles à notre engagement : ne jamais oublier, assurer le souvenir et la mémoire de ceux qui ont été appelés à sacrifier leur jeunesse pour la Patrie.

Monsieur Pierre Calvar



Pour tout renseignement :

Vous pouvez contacter le secrétariat de la fédération au 02 98 05 60 21 ou par mail : unc29@unc29.fr ou le président de votre association locale.



◆ Association des parents d'élèves

Depuis la rentrée, l'APE est composée d'un nouveau bureau avec Stéphanie Lassalle au poste de Présidente, Élodie Molinier à celui de Vice Présidente, Sophie Gaillard au poste de Secrétaire, Nathalie Gourdon à celui de Vice Secrétaire, Emmanuel Bellet au poste de Trésorier et Antoine Fayoux à celui de Vice Trésorier.

Nous avons établi un programme d'animations pour cette année 2019/2020, à commencer par une vente de fleurs collection automne en septembre, la soirée Halloween/Tartiflette fin octobre, la vente de mugs et torchons personnalisés en novembre, la vente de sapins et l'arbre de Noël en décembre, la vente de galettes des Rois en janvier, une bourse puériculture et la vente de fleurs collection printemps en février, le carnaval en mars, la chasse à l'œuf en avril, une séance photo en famille avec un photographe professionnel en mai, une vente de paniers de légumes de l'Oasis de l'Ouest et la kermesse en juin.

Le programme est disponible sur la page Facebook de l'APE et sur le panneau d'affichage devant l'école. Plus de renseignements : ape@guilligomarch.com

Le but premier est bien sûr de récolter des fonds pour financer les activités et les sorties scolaires, mais aussi de faire vivre le bourg, les activités sont donc ouvertes à tous !



Association des parents d'élèves



Soirée Halloween

◆ Centre de santé Arzano-Querrien



Le centre de santé infirmier d'Arzano-Querrien propose deux permanences les lundis et vendredis de 7h à 8h avec ou sans rendez-vous pour la réalisation des soins tels que : prise de sang, pansement, injection et autres soins...

Par ailleurs, dans le cadre de la vaccination antigrippale, il est possible de venir se faire vacciner au centre de santé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 13h30 et le mercredi de 11h45 à 13h.

Dans le cadre de sa démarche qualité, les infirmières du centre de santé vous proposeront prochainement un questionnaire de satisfaction, ce sera l'occasion de faire le point sur nos forces et faiblesses ; le but étant de vous apporter le maximum de qualité dans les soins.

Préparez vos stylos !!!



Contact:

Pour davantage de renseignements, vous pouvez nous joindre au 02 98 71 73 34.



Comité des fêtes de St Méven

◆ Le comité des fêtes de St Méven

Le comité des fêtes de St Méven, soutenu par ses nombreux bénévoles, partenaires et soutiens, a organisé le Rock à Guilli début mai qui a eu le succès que vous connaissez. En 2020, il aura lieu les 1^{er} et 02 mai.

Les fêtes patronales ont eu lieu le premier week-end de juillet comme tous les ans.

Nous avons remis en place le concours de boules du samedi après-midi qui a compté 14 équipes. Elles ont œuvré sous la canicule. De nouveaux membres ont repris le flambeau de la pétanque. Nous les félicitons. Le samedi soir, après le repas de la mairie, le grand bal a réjoui les mélomanes et les danseurs.

Notre DJ nous a fait la surprise de prodiguer quelques tours de magie aux convives avant de nous faire danser. Merci à lui.

La rando pédestre est toujours prisée et sa fréquentation est en augmentation. Bravo également à cette équipe chevronnée qui assure un joli parcours.

Pour la première fois depuis de nombreuses années il n'y a pas eu de course cycliste amateur sur les routes de Guilligomarc'h, comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin.

En contre partie, le dimanche matin, nous avons mis en place une rando VTT qui pour sa première édition a eu un nombre de 180 participants environ. C'est encourageant pour les membres de la nouvelle commission qui se sont impliqués dans les préparatifs.

Le repas du dimanche midi, jambons grillés au feu de bois, a régalé les 350 convives, nombre en augmentation. Comme toujours le travail de l'équipe restauration a été de grande qualité. C'est une énorme responsabilité qui mérite nos compliments.

À noter les diverses animations pendant et après le repas : tombola, brouette garnie et chants de marins par le groupe Haul Away qui ont été très appréciés.

On souhaite à toutes les équipes un aussi grand succès pour 2020.

Le téléthon cette année, qui au moment où j'écris n'a pas encore eu lieu, bénéficiera de notre participation le 7 décembre à partir de 8h le matin.

Les animations que nous proposons afin de collecter des dons sont les suivantes :

- Rallython - Baptêmes en voitures de courses proposés par l'association Océane Rallye Bretagne Automobile
- Vente de crêpes à consommer sur place ou à emporter
- Buvette & animation musicale

Le repas des bénévoles boucle une saison riche en événement.

Merci à vous tous et bravo pour le travail et le temps consacré à l'association.

Bruno Morel

◆ Association La Métalleuse

La Métalleuse est une nouvelle association à Guilligomarc'h qui a pour but d'organiser des tournois de pétanque. Elle est née de l'envie de deux amis, Cyril Lassalle (Président) et Guillaume Molinier (Trésorier), de dynamiser le village et réunir les Guilligomarchois.

Les bulletins d'adhésion seront disponibles à la mairie dès le mois de Janvier ! La cotisation annuelle sera de 20€ et de 10€ pour les moins de 16 ans.





Conférence sur l'Ankou



Le concert de DANA

Les participants au lancer de l'oeuf



Le Trio « Vents d'Anches »

◆ Association « les Amis de la chapelle Notre-Dame de la Clarté de Saint-Éloi »

Encore une fois, l'activité de l'association a été soutenue pendant l'été 2019 grâce au soutien de tous les bénévoles qui n'ont pas mesuré leur participation.

- Fêtes de Saint-Méven, le 7 juillet
- Exposition très suivie sur l'ANKOU, du 13 au 28 juillet, prolongée par une conférence de madame H. Barazer sur le même sujet
- Pardon de Notre-Dame le 04 août
- Concerts :
 - DANA, le 14 août
 - Trio « Vents d'Anches » pour les journées du patrimoine
- Visite de la chapelle sur demande
- Une soirée festive regroupant une trentaine de bénévoles pour un pot/dîner dans la salle Ti an Holl Joseph Le Mentec, le lundi 28 octobre

Le programme de l'année 2020 suivra un schéma comparable à celui de 2019 mais il n'est pas encore établi en détail compte tenu des incertitudes sur les travaux de restauration de la chapelle qui devraient commencer au début de l'année 2020.

L'assemblée générale de l'association aura lieu au début de l'année 2020.



Contact :

L'association accepte tous les volontaires et bénévoles qui souhaitent participer aux activités de l'association ; ils sont les bienvenus et peuvent se signaler à l'association notredamelaclarte@gmail.com

◆ Les sportifs



La judoka Alexandra Humbert s'est de nouveau distinguée lors des championnats du monde de jujitsu à Abou-Dabi.

Chez les moins de 45 kg, elle a brillamment représenté la France en obtenant une médaille de bronze en ne-waza et une médaille d'argent en fighting.

Toutes nos félicitations pour ces belles performances qui lui ont demandé beaucoup d'entraînement, de courage et de persévérance.

Afin de faire découvrir sa passion du judo aux jeunes de la commune, elle les entraîne tous les mercredis à la salle parquet de l'espace Ti an Holl Jean-Louis Mentec.

Le Lamer Ronan est-il fou peut-être, sûrement. Ce sportif de Guiscaër s'est lancé le défi de parcourir les 170 km de la diagonale du fou sur l'île de la Réunion.



Qu'est-ce que cette course ? La diagonale des fous est un ultra trail de 170 km faisant partie des courses les plus dures au monde. Ce grand raid traverse toute l'île en passant par le piton de la fournaise et les différents cirques naturels. Le départ a lieu de Saint Pierre et se termine à Saint Denis avec 9 917 m de dénivélés cumulés.

Ronan Le Lamer y a participé au mois d'octobre et a fini 83°. OUI 83° sur 1953 participants en 34 h 14 mn.

Il est vraiment dingue ce mec. Bravo Ronan, magnifique performance!



Préserver ses sols

◆ Fausses bonnes idées : désherber vos sols

Fausses bonnes idées : le sel pour désherber et le sable pour équilibrer mon sol.

Les jardiniers aiment bien échanger leurs pratiques. Lorsqu'on laisse son oreille, il n'est pas rare d'entendre toutes sortes d'astuces pour le moins incongrues : « moi pour mes allées, je mets du sel, c'est naturel » « j'ai du mal à bêcher mon sol alors je mets du sable pour l'alléger ».

Revenons sur ces deux idées reçues et une réponse à tester dans votre jardin.

Du sel pour désherber : depuis l'interdiction de l'utilisation des pesticides de synthèse* et donc de désherbants, la mode est à l'épandage de sel notamment de déneigement pour détruire les herbes des allées des cours et autres surfaces gravillonnées. C'est interdit!

Quand bien même à première vue c'est efficace pour désherber, pour le reste, c'est un désastre. Le sel est un véritable poison pour les plantes et les sols (déshydratation des plantes et destruction de la vie du sol). Une fois dans le sol, il reste en place et donc nuit durablement à la vie alentour.

À la première pluie, le surplus de sel ruisselle vers d'autres espaces : jardin ou caniveau et a des conséquences catastrophiques : dépérissement des plantes, salinisation du cours d'eau portant atteinte à la vie aquatique.

Avant de vouloir éradiquer les herbes qui nous entourent, posons-nous la question : est-ce que ces herbes me gênent ?

Du sable pour alléger un sol lourd : les sols bretons sont souvent réputés pour leur lourdeur au travail. En cause, notre sous-sol et les argiles qui le constituent. Or un sol meuble est un bon équilibre de plusieurs éléments : argile, limon, sable, humus. Si nous ajoutons seulement du sable, il ne se mélangera pas à l'argile et à la première pluie diluvienne, le sable se collera aux éléments fins du sol et formera une couche dure en surface dite croûte de battante.

Afin de structurer le sol, il est préférable de cultiver des engrais verts (phacélie, moutarde, vesce, féverole, trèfle ou seigle) ou encore d'apporter du compost en surface.

Loi Labbé : Loi n° 2014-110 du 06/02/2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national interdisant l'utilisation, la détention et l'achat de produits phytosanitaires, sauf ceux de biocontrôle à faibles risques et autorisés en agriculture biologique par les particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019



Accueillir la biodiversité en hiver

Partout les jardiniers entendent qu'il faut favoriser la vie au jardin. Cette vie à la saison du jardin, est primordiale pour l'équilibre du jardin : pollinisation, prédation, décomposition. En hiver, elle a aussi besoin d'un coup de pouce.

Le premier acte de supprimer les insecticides car le plus souvent, ils tuent tous les insectes même ceux qui sont bénéfiques au jardin : coccinelles, perce-oreilles, chrysopes qui se nourrissent de pucerons par exemple.

À savoir, depuis le 1^{er} janvier 2019, les phytosanitaires ne sont plus autorisés pour les particuliers (Loi Labbé) sauf ceux de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique.

Ensuite plus le jardin aura de végétaux divers et variés, plus de la faune sera diversifiée car toutes les espèces n'ont pas les mêmes besoins.

Des haies plantées avec des essences d'arbres et d'arbustes seront propices au développement de la biodiversité : le noisetier, le sureau, le charme, le cornouiller, l'érable champêtre, la viorne obier...

Par exemple, les oiseaux ont besoin d'arbres et d'arbustes pour se loger tandis que les pollinisateurs ont besoin de zones fleuries pour se nourrir et les hérissons et les crapauds ont besoin d'endroits tranquilles et à l'abri des regards pour se loger : tas de bois, tas de feuilles mortes...

◆ Gendarmerie nationale



À compter du Jeudi 26 septembre 2019, la brigade de gendarmerie de Quimperlé fermera l'accueil au public à compter de 18 heures au lieu de 19 heures.

En effet, la plupart des unités de gendarmerie du Finistère ferment l'accueil public dès 18 heures. Bien évidemment, cela ne concerne que les plaintes sans gravité et où il n'y a aucune urgence. Pour le restant, nous sommes disponibles en permanence et toute l'année.

Pour mémoire, je vous donne à nouveau les horaires d'ouverture de la semaine :

- Lundi : 08h - 12h et 14h - 18h
- Mardi : 08h - 12h et 14h - 18h
- Mercredi : 08h - 12h et 14h - 08h
- Jeudi : 08h - 12h et 14h - 18h
- Vendredi : 08h - 12h et 14h - 18h
- Samedi : 08h - 12h et 14h - 18h
- Dimanche & jours fériés : 09h - 12h et 15h - 18h

Quels aménagements sont favorables pour les auxiliaires en hiver ?

- Un tas de branchages laissé à l'abandon dans un coin du jardin
- Quelques grosses pierres ou mieux, un muret en pierre plates non cimentées permettront à bon nombre de petits insectes de s'installer.
- Une zone sableuse ou terreuse laissée nue permet aux petits hyménoptères (abeilles solitaires par exemple) de coloniser le jardin)
- Un point d'eau : un trésor pour toutes les espèces
- Un fagot de tiges creuses et/ou à moelle pour les abeilles solitaires
- Un pot de terre fourrée de paille pour les perce-oreilles
- Un nichoir à mésange bleue
- Un abri hivernal à coccinelles et à chrysopes

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE ÉLECTORALE

INSCRIT(E)

Pour voter en 2020...

Élections municipales

... vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales.

RENSEIGNEMENTS SERVICE ÉLECTIONS

◆ Bibliothèque

5, place de l'Église - 29 300 GUILLIGOMARC'H
Tél. 02 98 71 72 77
bibliotheque@guilligomarch.com

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi	Alice (période scolaire) : 16h30 - 17h30	
Mardi	Alice (période scolaire) : 16h30 - 17h30	
Mercredi	Annick : 10h - 12h	Laurence : 14h - 15h30
Jeudi	Fermée	David : 14h - 17h30
Vendredi	Fermée	David : 14h - 17h30
Samedi	Myriam : 10h - 12h	Fermée
Dimanche	Jean-Pierre : 10h30 - 12h30.	Fermée



La bibliothèque!

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

LUNDI ET MARDI :

Alice (période scolaire) : 16h30 - 17h30

MERCREDI :

Annick : 10h - 12h.

Laurence : 14h - 15h30

JEUDI ET VENDREDI :

David : 14h - 17h30

SAMEDI :

Myriam : 10h - 12h.

DIMANCHE :

Jean Pierre : 10h30 - 12h30.

Rappelons que la bibliothèque propose outre des livres des albums, revues, BD, DVD. Le mercredi après-midi des animations seront proposées, en particulier des lectures de contes et autres histoires.

L'adhésion est de 10 euros par adulte. Elle est gratuite pour les moins de 25 ans ainsi que pour les bénéficiaires des minima sociaux.

David se propose de faire de l'initiation à l'informatique à raison d'une heure par semaine. Il peut encadrer les adhérents dans leurs démarches administratives (CAF, impôts, amendes etc.) qui sont de plus en plus informatisées. **S'inscrire en mairie au préalable.**

Mr Stanguennec Francis



Mairie

8, place de l'Église - 29 300 GUILLIGOMARC'H
Tél. 02 98 71 72 86
mairie@guilligomarch.com - www.guilligomarch.com

HORAIRES D'OUVERTURE		PERMANENCES DES ÉLUS	
Lundi	9h à 12h / 14h à 17h	Alain Follic	Du lundi au samedi 10h30 à 12h et sur rendez-vous
Mardi	9h à 12h / 14h à 17h	Yvon Voisine	Mercredi : 10h30 à 12h
Mercredi	9h à 12h / Fermé	Françis Stanguennec	Jeudi : 10h30 à 12h
Jeudi	9h à 12h / Fermé	Philippe Aubanton	Samedi : 9h à 10h30
Vendredi	9h à 12h / 14h à 17h	Stéphane Perrot	Samedi : 10h30 à 12h
Samedi	Permanence des élus de 9h à 12h		



LES ARTISANS & COMMERÇANTS

AUBERGE DES ROCHES - ÉTAPE

Restaurant Bar Hébergement
Stang-ar-Pont - 02 98 71 70 04

CHARLES Anthony

Couverture Zinguerie
Kerform - 06 50 09 98 89

CHRISTIEN Luc et Nelly

Rénovation - Espaces verts
Kermentec - 02 98 71 72 95

CLÉREN Christophe

Artisan peintre
Kerouannec - 02 98 71 28 52

COUÉ Arnaud

Artisan peintre
Kerquillerm - 07 62 73 84 86

EGISTEI Patrick

Cours de guitare
02 98 09 38 63

ESPACE Coiffure FLORENCE

Place de l'Église - 06 08 60 55 51

GAEC de Saint-Coal

Vente de produits laitiers fermiers
Saint-Coal - 02.98.39.46.98

GOUEDRANCHE Thierry

Artisan spécialisé dans la facture d'anches doubles
Kerroc'h - 07.84.0.39.02

LAURENT Yannick

Scaër Maintenance industrielle
Traoulé - 02 98 71 73 81

LE TEUFF Gilles

Terrassement Assainissement
Bel Air - 06 75 12 82 56

LES RUCHERS DU SCORFF

Lieu-dit Guerlé - 06 16 04 05 67

LE ROUX Thierry

Menuiserie DLR
6, rue du Guernevez - 07 61 22 04 39

LE VOÛËDEC Marc

Artisan Carreleur Dallage
Kervichel - 06 50 41 88 38

MOREAU Marc

Menuiserie Charpente Couverture
Kernouarn - 06 23 58 77 56

MOREL Mickaël

Peinture personnalisée aérographie
Kerloquet - 0644941435

PIZZ N'BREIZH (tous les mercredis soirs)

Place de l'Église - 06 84 58 78 30

PUREN Emmanuel

Rénovation immobilière
Keryot - 06 20 25 66 58

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES BRETONNES

Kervinel - 02 98 71 71 80



ÉTAT CIVIL

◆ Bienvenue

Aédaan LE MOUËL	31.05.2019
Bastiaan LE MOUËL	31.05.2019
Gabriel LE MASLE	16.06.2019
Gaspard LE GUENNEC	02.07.2019
Aurore BERNARD	26.08.2019
Nathan LE GAL	09.09.2019

◆ Félicitations

Quitterie le TOURNOLUX de la VILLEGEORGES et Gabriel BOISSON de CHAZOURNES	16.08.2019
Marie-Christine HINDERER et Alain GODOT	07.09.2019

◆ Condoléances

Jeanne TRÉGUIER Ty-Meur	15.09.2019
Lucie LE GALLIC	
Ménégal	23.11.2019



HÉBERGEMENTS

Gîtes ruraux

M ^r Beranger Laurent	Kerquillerm	02 97 36 02 25
M ^r Bizien Marc M ^{me} Gillard Sandra	Beg-ar-Lann	06 30 20 87 83
M ^r et M ^{me} Lidec	Guerlé	02 98 71 75 55
M ^{mes} Cosnard (mère et fille)	Kerouannec	02 98 71 25 19

Chambres d'Hôtes

M ^{mes} Cosnard (mère et fille)	Kerouannec	02 98 71 25 19
--	------------	----------------



ASSISTANTES MATERNELLES

Le Gall Frédérique	Kerloquet	02 98 71 74 14
Penvern Marie-Josée	Ty-Meur	02 98 71 71 67